



snuipp-fsu

infos locales, AG, ETC...



le 28 septembre grève unitaire

«*Cette rentrée devrait se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes.*»

Gilles de Robien, le 31 août 2006

C'est un satisfecit général que s'octroie le ministre au moment de la rentrée scolaire. À l'en croire, il suffirait d'appliquer quelques circulaires pour que, de l'apprentissage de la lecture au traitement de la violence, tout se passe bien à l'école. Pour les organisations syndicales, les moyens ne suivent pas l'augmentation du nombre d'élèves. Simples paroles « *d'agitateurs*

d'épouvantails à court d'idées » rétorque le ministre, qui révèle ainsi le peu d'estime dans lequel il tient l'école publique et son faible appétit à reconnaître l'expérience et l'engagement des enseignants. Les enseignants des écoles, les parents réclament les moyens pour qu'une autre école soit proposée aux élèves. Nous l'exprimerons avec force par la grève du 28 septembre.

Des moyens pour l'école !

Une rentrée qui devait « se dérouler dans des conditions tout à fait satisfaisantes ».

Et pourtant !

Direction et fonctionnement de l'école : ça bloque !

A cette rentrée 3 800 directions sont vacantes. Pourtant le ministre claironne que le dossier de la direction est clos ! Oui, l'action des enseignants a imposé la décharge des écoles à 4 classes. Mais l'utilisation des PE2 comme moyens d'enseignement, le développement de la précarité, l'amputation de la formation continue en constituent le prix à payer. Pour tous les autres, les directeurs et les équipes, la question du temps est posée. Et rien n'est possible dans le cadre des restrictions budgétaires. A titre d'exemple, pour décharger les écoles de 4 classes à cette rentrée sans faire appel aux PE2 en formation, il aurait fallu créer 1 700 postes.

Des élèves en plus mais des suppressions de postes !

De 2003 à 2007, 4 101 enseignants de plus pour 184 901 élèves de plus : c'est en moyenne, une création pour 45 élèves supplémentaires ! 15 000 postes vont être supprimés dans la fonction publique dont 8 500 dans l'Education alors qu'une étude du Ministère prévoit une progression du nombre d'élèves jusqu'en 2012. Ainsi, dans les écoles, à la rentrée 2007, c'est environ 600 postes qui seront créés pour 46 400 élèves supplémentaires. Ces choix budgétaires vont amplifier le décalage entre la progression du nombre d'élèves et l'insuffisance des créations de postes.

Maternelle : des manques évidents et persistants...

En effet, le constat du recul de la scolarisation des enfants de 2/3 ans (de 35% en 1996 à 21% aujourd'hui), l'augmentation des effectifs par classe, le manque de formation... ne peuvent pas nous satisfaire. L'école maternelle a besoin de véritables mesures pour améliorer les conditions de scolarisation.

Intégrer tout enfant présentant un handicap : oui, mais comment ?

Si tout enfant présentant un handicap ou un trouble invalidant est dorénavant inscrit dans l'école de son secteur, l'information n'a pas été donnée à tous les enseignants sur le contenu de la loi et les modalités

de sa mise en oeuvre. Quelle formation initiale et continue ? La Maison du handicap prendra-t-elle en charge les enfants grande difficulté ? Les RASED déjà trop peu nombreux seront-ils sollicités et pérennisés ? Les AVSI vont-ils disparaître en maternelle ? Trop de questions qui demandent des réponses urgentes.

Réseaux « ambition réussite » : des moyens RAR(es) ...

Après la crise des banlieues, le plan du Ministre fait piètre figure. Il ne constitue pas une réponse aux difficultés rencontrées par les élèves et les enseignants. Ces collèges ambition réussite au nombre de 249 avec les près de 1600 écoles de leur secteur portent bien mal leur nom. Les 100 postes supplémentaires sont attribués aux réseaux EP par redéploiement au détriment de l'ensemble des collèges (suppression des 1/2h non affectées en 5ème et 4ème). Et que dire de la situation des 5515 autres écoles ZEP et REP que le gouvernement a décidé de laisser au bord du chemin !



Recruter et former les enseignants

« Alors c'est vrai certains départs en retraite n'ont pas été remplacés car nous avons adapté les moyens aux besoins réels »

Gilles de Robien, 31/08/2006

Alors que 13 200 départs à la retraite sont prévus à la rentrée 2007 et que l'INSEE confirme la hausse démographique dans le premier degré, le nombre de postes au concours de professeurs des écoles a diminué pour la deuxième année consécutive. Ils ne sont que 11 250 à avoir été recruté en 2006, soit 1500 recrutements de moins que l'année précédente. La volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est au coeur de cette baisse du recrutement. Chaque année, le volume de formation continue diminue, des stages sont écourtés ou supprimés.



Baisse du pouvoir d'achat

Les personnels des écoles comme la plupart des salariés, voient leur pouvoir d'achat baisser. À cette baisse de pouvoir d'achat s'ajoutent de nombreuses difficultés : difficultés des fins de carrière (quid des secondes carrières ?), des débuts de carrière (quid de la prime d'installation ?), difficultés à se loger, à être remboursé de l'intégralité des frais liés à leurs missions, difficultés à obtenir des droits reconnus par ailleurs à l'ensemble des fonctionnaires comme le temps partiel... Le senségnants des écoles voient leurs conditions d'existence se dégrader.

La précarité : mauvaise réponse à de vrais besoins

D'une façon générale, le ministère fait le choix de la précarité et de la substitution en lieu et place de véritables emplois. Pour la rentrée 2006, il a prévu de recruter 50 000 emplois de vie scolaire. À nouveau, des emplois précaires entrent dans l'école alors que la qualité de son fonctionnement dépend de la présence de personnels formés et stables.

Le ministre et le privé

*« l'école privée catholique,
c'est l'école de la République »*
Gilles de Robien, Radio Notre Dame 8/09/2005

Cette rentrée est marquée par l'application de dispositions rendant obligatoire la participation financière des communes pour les élèves scolarisés dans une école privée située hors de leur commune de résidence. La circulaire du ministre, prise sans aucune concertation, aggrave cette disposition, en élargissant la base de calcul du forfait communal. Ces mesures constituent une véritable manne financière pour les écoles privées qui vont bénéficier d'un nouvel apport budgétaire public important, au détriment du développement de l'École Publique et Laïque.

Lecture

*«J'ai demandé que les professeurs
réapprennent les lettres aux enfants
puis les syllabes puis les mots
et enfin la phrase et le sens »*
Gilles de Robien, 4/09/2006 Le Figaro

On reste confondu par une telle méconnaissance de l'apprentissage de la lecture et un tel mépris du travail quotidien des enseignants des écoles. Le Ministre jette le trouble dans l'opinion en alimentant la polémique sur l'apprentissage de la lecture. Réduire l'apprentissage de la lecture aux seules méthodes est simplificateur et mène l'école dans une impasse.. Loin de ces affirmations passistes et simplificatrices, les enseignants des écoles forgent de nouvelles pratiques qui mettent en oeuvre simultanément la maîtrise du code et la compréhension.



